



Parlons-en!

Se soigner, un parcours du combattant?

jeudi 10 avril 2014

Prochaine rencontre:

jeudi 15 mai, 10h00/12h00

Maison des Habitants Centre-ville - 2 rue du Vieux Temple - Grenoble

Les actualités de la rue

Deux décès à Grenoble

Des membres du collectif Mort De Rue annoncent deux décès récents: celui d'Arnaud Farantaise, décédé le 22 février, et celui de Janusz Kurela, décédé le 22 mars. Des rassemblements seront organisés sous le kiosque du jardin de ville pour leur rendre hommage.

Le collectif invite également à participer à la préparation de la commémoration annuelle des morts de la rue qui aura lieu le 3 juillet 2014 au Jardin de Ville de Grenoble. Plus d'infos: mortderuegrenoble.wordpress.com



La «barque-mémoire» et «la passerelle», construits en hommage aux morts de la rue

«Il faut que l'info sur les actions circule. Est-ce que les lieux d'accueil sont bien au courant?»

La fin de la trêve hivernale

Comme tous les ans, la fin du mois de mars a marqué la fin du plan d'hébergement hivernal, avec la suppression de près de 400 places (Pont De Claix, Domène, Perce-Neige...) Plus de 180 personnes se retrouvent hébergées sur le site Verlainne

à Grenoble, pour une capacité d'accueil de 80 places, dans des locaux insalubres. Des luttes sont engagées (occupation des centres pour empêcher leur fermeture, demandes de réquisition des logements vides, rassemblements et marches...).

Inventer un nouveau lieu de convergence sur les questions de précarité

Une participante présente son projet de réunir dans un même endroit plusieurs associations. **«Regardez en été, les bénévoles partent en vacances, il n'y a plus beaucoup d'endroits où on peut aller quand on est en galère. Avec un lieu unique, on économiserait les forces, et il y aurait toujours quelque-chose d'ouvert.»** D'autres participants partagent cette idée, avec différentes approches: l'association RSA 38 évoque ses luttes pour faire prendre conscience aux institutions de la

situation des allocataires du RSA. **«On est capable de créer un guichet unique pour 40 000 étudiants... Pourquoi pas pour 40 000 précaires?»** Le Pacte Civique Isère travaille sur un projet de **«maison de la fraternité»**, lieu de rencontre et d'entraide. Un groupe de travail, **«Le local des 100 lieux»** avait aussi été monté à partir du Parlons-en l'année dernière (voir comptes-rendus sur le site arpenteurs.fr/parlons-en rubrique «projets en cours»).

«Il y a quelque-chose à réfléchir ensemble. Par où on commence?»

Un lieu pour qui et avec qui?

Tout reste à inventer. Il faudrait éviter de créer un lieu tenu par des professionnels, un lieu qui se figerait, s'institutionnaliserait avec le temps. **«Il faut que les gens concernés en soient les acteurs.»** On évoque aussi le fait qu'un «guichet unique» ne doit pas occulter la nécessité d'une diversité de lieux dans la ville. Ce lieu se définirait en marchant: des actions,

des rencontres, des ressources s'y développeraient en fonction des situations concrètes des gens qui y viendraient. On pourrait aussi bien imaginer un lieu-ressource sur les soins dentaires pour les précaires, un café pour l'hiver, un lieu de réflexion sur l'accès au logement, un lieu d'où pourrait naître un tournoi de pétanque... **«Tout est possible!»**

«C'est la diversité qui fera la richesse du lieu»

... Rendez-vous à La Piscine

le mardi 13 mai à 10h pour creuser l'idée (voir en fin de compte-rendu)



Rencontre à La Piscine



Se soigner, un parcours du combattant?

CMU, CMUC, AME, ACS... Des droits à la santé existent. Il n'est pourtant pas si simple d'y accéder. Quels sont les parcours qui mènent de nombreuses personnes à ne plus ou à mal se soigner? Qu'existe-t-il à Grenoble? Parmi les personnes-ressources invitées: des représentants du Pops (Point Précarité Santé), de l'AGECSA (Association de Gestion des Centres de Santé de Grenoble), de Médecins du Monde, d'Adrea Mutuelle.



Où aller lorsqu'on n'a pas de couverture sociale?

Pour les personnes sans droits ouverts, en grande précarité, il existe les EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) et les PASS (Permanences d'Accès aux Soins et à la Santé à l'hôpital de la Tronche et à l'hôpital mutualiste). Les consultations sont gratuites. Médecins du Monde tient aussi un Centre d'Accueil, de Soins

et d'Orientations à Grenoble. Ouvert à tous, il permet aux personnes ayant des difficultés d'accès aux droits d'avoir des consultations et des traitements gratuits, grâce à une équipe regroupant médecin généraliste, psychiatre, infirmière et pharmacienne.

Les permanences téléphoniques du Point Précarité-Santé

Le Pops ne reçoit pas de public mais tient des permanences téléphoniques pour conseiller les personnes qui rencontrent des difficultés dans leurs parcours de soins (problème de CMU, refus d'un

médecin...). Il organise aussi des animations collectives sur la santé et l'accès aux soins, et mène des accompagnements individuels dans les démarches.

«La précarité persiste même lorsque les papiers sont faits»

Les Centres de Santé grenoblois

Il existe 5 centres de santé à Grenoble, regroupés au sein de l'AGECSA. À l'origine, ils ont été créés pour faire face à l'insuffisance du nombre des médecins libéraux sur les quartiers Mistral, Abbaye,

Vieux Temple, Arlequin, Les Géants. Ces centres proposent divers soins en lien avec les besoins des habitants des quartiers. Il faut avoir des droits ouverts à la sécurité sociale pour y accéder.

ADREA Mutuelle et l'accès à la complémentaire santé

En association avec ATD Quart Monde, 5 mutuelles dont Adrea ont fondé l'ACS-P, Association pour l'accès à la complémentaire santé des populations en précarité. Elles proposent une couverture

complémentaire à tarif limité, avec une prise en charge des soins supprimant ou limitant le reste à charge, pour les bénéficiaires de l'ACS. Les dossiers ACS sont identiques aux dossiers CMU.

«Seulement 1 personne sur 3, éligible à l'aide à la complémentaire santé, a recours à ce dispositif»



Le non recours aux soins

«Dès qu'on sort des soins de base, ça se complique. Qui prend en charge les hospitalisations, les cures, les soins dentaires?»

«On n'en peut plus de ces médecins qui refusent de soigner les pauvres»

«Pour mettre la pression sur les professionnels de santé, il faut être nombreux»

«Comment on fait pour que ceux qui refusent d'écouter écoutent?»

Les démarches sont lourdes, et **«plus tu es dans la galère, plus tu as du mal à y faire face.»** Les précarités se cumulent: finances, logement, santé, travail, langue... Beaucoup en arrive à ne plus se soigner, en particulier ceux qui n'ont pas la chance d'être accompagnés ou de pouvoir s'appuyer sur un réseau. Soins dentaires, optiques,

prothèses audios, hospitalisations... Ce type de soins coûte cher. Le problème de l'avance des frais ou du reste à charge pousse de nombreuses personnes à renoncer aux soins. Dans le cas des soins dentaires, Adréa évoque un projet de réseau avec des dentistes grenoblois pour que les patients n'aient plus aucun frais à avancer.

Les médecins qui refusent des patients

Beaucoup sont découragés par la posture des médecins qui refusent les personnes à la CMU. C'est illégal, et pourtant courant. On peut les dénoncer au conseil de l'ordre des médecins et au conciliateur de la CPAM. Le Pops peut aider à écrire les courriers, mais la plainte ne doit pas être anonyme et

certain craignent de se faire mal soigner si on sait qu'ils ont écrit. Quand on est en galère, pas toujours facile de trouver l'énergie pour se soigner; et d'autant plus difficile de trouver l'énergie pour aller dénoncer des pratiques. Les démarches collectives peuvent aider à trouver des possibilités d'actions.

Quelle action collective?

Comment s'organiser pour que tous ces problèmes remontent aux politiques? Commencer par dénoncer, montrer du doigt les médecins qui refusent des patients... Et puis tenter de mettre autour de la table des directeurs de clinique, conseil de l'ordre des médecins, dentistes, directeur de la fac de médecine, ARS, DDCCS... Il y a deux pistes à creuser: alerter sur ce qu'on

vit, ce qui se passe ici et maintenant; et revendiquer des droits. On revient sur l'idée de «la maison», du «lieu des possibles» qui pourrait s'emparer de cette question: un lieu de convergence, un lieu où soit visibilisé **«le groupe des invisibles»** et où se rassemblent tous les acteurs autour de cette question.

Le « Parlons-en » a lieu chaque deuxième jeudi du mois - Tous les comptes-rendus sont en ligne

www.arpenteurs.fr/Parlons-en



Point Précarité Santé 38 (Pops):

04 76 89 31 42 - www.pops38.fr

Médecins du Monde Grenoble, Centre d'accueil, de soins et d'orientation:

3 rue Léon Sestier, 04 76 84 17 21

Jours et heures d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi après midi (14h – 16h) et vendredi matin (9h30 – 11h30). consultations de médecine générale, soins infirmiers, consultations psychologiques, consultations sociales. Consultations d'ophtalmologie le jeudi AM sur RDV et consultations d'optique tous les jeudis.

Association de Gestion des Centres de Santé de Grenoble:

64 place des géants - 04 76 22 03 63

ADREA Mutuelle (garantie Aide à la Complémentaire Santé):

12 avenue Alsace Lorraine, 04 76 46 23 10

226 cours de la Libération, 04 76 40 94 84

Saint Martin d'Hères, 17 place du 24 avril 1915, 04 76 44 84 27

Les prochains rendez-vous:**mardi 13 mai 2014: Rencontre à La Piscine**

13 Chemin du Tremblay, Échirolles

10h-12h: Maison, Local ou Guichet... Un lieu à inventer

12h30-14h30 DALO/DAHO: Que se passe-t-il à Grenoble?

www.fabriquedesolutions.net

jeudi 15 mai 2014: Parlons-en

10h00/12h00, Maison des Habitants Centre Ville, 2 rue du Vieux Temple, Grenoble

www.arpenteurs.fr/Parlons-en

**«Parlons-en»?...**

Le Parlons-en est un espace de débat rassemblant les personnes concernées par les questions de la grande précarité: habitants de la rue, associations, acteurs sociaux, citoyens, institutions, élus... Originaire de Charleroi en Belgique, en 2000, il a été mis en place à Grenoble en 2009.

Le « Parlons-en » a lieu chaque deuxième jeudi du mois - Tous les comptes-rendus sont en ligne

www.arpenteurs.fr/Parlons-en

